

INFORMATION

Chers parents,

Comme annoncé, les enfants seront accueillis au sein de l'école à compter du **2 JUIN 2020** parce que vous avez repris une activité professionnelle. Les jours d'accueil à l'école sont mentionnés dans le mail précédent.

Voici **L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE RETENUE** :

Votre enfant sera un enseignant de l'école par groupe de cinq élèves (éventuellement six).

Il passera la journée avec cette enseignant.

Le nettoyage des mains sera effectué et la distanciation sera rappelée afin de respecter les gestes barrières.

- Soit votre enfant arrive avec le périscolaire, alors il n'y a pas de changement.
- Soit vous venez déposer votre enfant : dans ce cas merci de vous référer aux indications que vous aurez dans un prochain mail (la grille sera précisée et les horaires ,de 20 à 30, pour déposer votre enfant et le récupérer).

Si vous avez la moindre question, vous pouvez me contacter avec le mail de l'école

ce.0601199C@AC-AMIENS.FR

Cordialement ,
c Trouvain

En lien avec les autorités sanitaires, de nouvelles règles de vie commune ont été établies.

Les règles essentielles sont les suivantes:

- la distanciation physique ;
- le respect des gestes barrière ;
- la limitation du brassage des élèves ;
- le nettoyage et la désinfection régulière des locaux et matériels.

Voici **LA LISTE NON EXHAUSTIVE DES CONDITIONS DE LA REOUVERTURE**. Elles sont évolutives et nécessitent une grande concertation entre les membres de l'équipe scolaire et la collectivité.



Dans notre école, un sens de circulation et des horaires (accueil/sortie-récréation) ont été pensés de manière à ce que les groupes classes ne se croisent pas et ne soient attroupés dans un même endroit.

Un fléchage a été affiché pour faciliter le sens de circulation. Les portes, pouvant l'être, sont laissées ouvertes.

Parents, nous avons besoin de vous, il est impératif de respecter les horaires d'accueil et de sortie. Il ne sera plus possible d'entrer dans les bâtiments pour les personnes n'appartenant pas au service.



Dans notre école, les services de récréations ont été réaménagés :

- Les horaires ont été modifiées afin *qu'une seule classe ou deux classes puissent avoir leur espace propre, en séparant la cour en deux, afin de limiter le brassage.*
- *Des jeux permettant de respecter la distanciation physique sans matériel collectif seront proposés aux élèves pendant les récréations : jeux calmes comme le chef d'orchestre, qui-est-ce-ce grandeur nature, lecture à voix haute en relai, devinettes et charades, marelles individuelles...*
- *Un temps calme à sa table les après-midis avec un coloriage, un jeu individuel sur fiche (mots croisés,...), écoute musicale...*

Dans le cartable de votre enfant, sera juste nécessaire , une bouteille d'eau avec son nom, un paquet de mouchoirs. Les objets ou jeux de la maison sont proscrits.

Les salles de classe ont été réaménagées de manière à séparer les élèves d'au moins un mètre. Et la capacité d'accueil a été révisée en fonction de cette contrainte.

Tout le matériel non indispensable a été mis de côté ainsi que tout le mobilier en synthétique.

Nous effectuerons un lavage de mains, à chaque accueil du matin et après-midi, chaque retour de récréation, après les passages aux toilettes, avec du savon, pendant 30 secondes.

L'infirmière et le médecin scolaire nous ont conseillé sur ces points.



La municipalité assure le nettoyage des locaux avec des produits adaptés.

Un nettoyage plus approfondi est effectué et la vigilance sur les points de contact est portée.

Les salles seront aérées :

- *Le matin avant l'arrivée des élèves,*
- *Pendant les heures de récréation effectuée à l'extérieur,*
- *Le temps de la pause méridienne,*
- *Le soir après le départ des élèves.*

Le matériel utilisé par les enfants en journée sera isolé dans un bac pour faciliter la désinfection. Ou Le matériel utilisé par chaque enfant sera isolé. Nous privilégierons la manipulation de papier, de matériel individualisé. Les schémas remplaceront la manipulation, dans certains cas.

Nous mettons tout en œuvre pour répondre à vos questions et pour mettre en place des solutions répondant aux principes nécessaires contre la propagation du virus.

Le respect des règles par chacun est indispensable.

LES MESURES DE VIGILANCE AU SEIN DE VOTRE FAMILLE :

Votre rôle, à nos côtés, est essentiel pour lutter contre la propagation du virus. Vous avez un rôle actif dans **l'apprentissage du respect des gestes barrières** auprès de votre enfant.



Ensemble, nous permettrons aux enfants d'intégrer dans leur quotidien ces gestes.

Chacun a son rôle à jouer contre la propagation de ce virus.

Chaque famille doit s'engager à respecter quotidiennement la routine suivante:

- Se laver les mains avant le départ pour l'école et au retour de l'école. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes.
- Prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'école.

Si votre enfant avait des symptômes, avant de venir à l'école : fièvre (37,8°C ou plus), toux, courbature, perte du goût et de l'odorat, ..., **il ne doit pas se rendre à l'école.** Il faudra prévenir l'école *au 03 44 74 12 05*
Le médecin scolaire pourra vous conseiller, si vous le souhaitez.

Si votre enfant avait des symptômes pendant le temps scolaire, vous serez contacté afin de le récupérer au plus vite. Un local est prévu pour accueillir votre enfant en vous attendant. Il sera couvert d'un masque pédiatrique.

Si un cas survenait au sein de l'école, des mesures spécifiques, sous le contrôle des autorités sanitaires, seront appliquées et vous seront communiquées.

Si votre enfant présentait des signes d'inquiétude (maux de ventre, endormissement difficile, manque d'appétit, pleurs, cauchemars répétés...), la psychologue scolaire peut aider l'enfant et la famille dans ce moment difficile. Le directeur de l'école vous mettra en relation.

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE



L'équipe pédagogique

Nous avons lu et pris connaissance du contenu de cette information.

Signature :